

# **PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, L'INNOVATION ET SOUTENIR L'EMPLOI**

## **I – Soutien au développement économique**

### **1) Connaissance et analyse du tissu économique**

Des études sectorielles et thématiques ont été réalisées en 2011 par la DIRECCTE sur les filières de l'automobile, de l'eau, du cloud computing, de l'économie sociale et solidaire et des services à la personne. Les deux premiers secteurs d'activités concernent particulièrement le département du Val-d'Oise. Ces études seront accessibles sur le site [www.ile-de-france.direccte.gouv.fr](http://www.ile-de-france.direccte.gouv.fr).

### **2) Soutien aux PME et TPE, particulièrement représentées dans le département**

#### **a) Actions collectives**

En 2011, une dizaine d'actions collectives (programme visant à développer la compétitivité et la croissance des PME) étaient en cours dans le Val-d'Oise, pour un montant total de subvention d'environ 830 000 €. A titre d'exemple, on peut citer le deuxième volet du plan de soutien à la filière mécanique lancé en 2011, qui a particulièrement concerné les entreprises mécaniciennes du Val-d'Oise. Il s'agit d'un panel cohérent d'actions collectives qui vise à dynamiser le développement des PME au travers de trois objectifs :

- Valoriser l'image de la filière mécanicienne ;
- Augmenter le chiffre d'affaires avec la participation à des salons et événements ;
- Renforcer la stratégie, l'innovation et améliorer la performance.

#### **b) Accompagnement territorial des entreprises et simplification administrative**

##### **- Visites d'entreprises**

En 2011, la DIRECCTE a réalisé une cinquantaine de visites d'entreprises (PME) afin de les accompagner dans leurs stratégies de développement national et international. 15 de ces entreprises ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé en raison de leur fort potentiel de croissance.

En outre, 9 entreprises ont été visitées par le préfet, choisies pour leur implication dans les domaines suivants : formation des jeunes en alternance, pôle de compétitivité, innovation technologique, développement durable. En 2012, un programme de visites sera arrêté.

##### **- Désignation d'un correspondant PME**

Nommé en 2011, il est le point d'entrée unique des entreprises du département. Il est chargé d'apporter une réponse adaptée aux besoins et aux attentes des entreprises, en facilitant leurs relations avec les services de l'État. Par ailleurs, il a participé au cours du premier trimestre 2011 à la préparation des assises de la simplification administrative en menant des enquêtes de terrain auprès de 10 chefs d'entreprises du Val-d'Oise.

### **c) Rencontres thématiques**

En 2011, 3 séminaires de travail à caractère économique ont été organisés en préfecture par le bureau de l'action économique et de l'emploi. Ces rencontres ont permis d'informer partenaires économiques, chefs d'entreprises, jeunes en formation et demandeurs d'emploi sur les actions mises en œuvre dans les domaines de l'économie et de l'emploi. Les thèmes suivants ont été abordés : le développement à l'international, l'alternance, les outils de financement en faveur des très petites entreprises (TPE).

### **d) Plans filières**

La DIRECCTE finance, sur chacune des filières prioritaires de l'industrie francilienne, des plans d'actions de grande envergure concertés avec l'ensemble des acteurs régionaux et co-financés notamment par le conseil régional, dans le cadre du contrat de projet État-Région (CPER). Le département du Val-d'Oise a été plus spécifiquement concerné en 2011, du fait de la nature du tissu industriel, par les filières suivantes :

- Automobile : le plan filière automobile (2009-2012), porté par le pôle de compétitivité Mov'eo et décliné en 6 actions, soutient les PME-PMI franciliennes pour faire face aux mutations et préparer le redémarrage de l'activité.
- Aéronautique : le plan filière aéronautique francilien (2009-2012), nommé Perform'Aéro et porté par le pôle ASTech, a pour ambition de faire naître, sur le secteur aéronautique et spatial francilien, une dynamique nouvelle de croissance en termes de marchés, de création d'emplois et de développement économique durable.
- Optique et systèmes complexes : le plan filière de soutien aux PME franciliennes du domaine du logiciel, des systèmes, de l'électronique et de l'optique se nomme Ambition PME. Il est porté par le pôle de compétitivité System@tic, associé au réseau des chambres de commerce et d'industrie et d'Optic Valley.

### **e) Grappes d'entreprises**

La DIRECCTE participe à la mise en œuvre de la politique de soutien aux grappes d'entreprises conduite par la DATAR, destinée à renforcer la mise en réseau et les effets de clusters entre les entreprises sur un territoire. Le Réseau Mesure du Val-d'Oise (RMVO), labellisé en 2010, regroupe aujourd'hui 75 PME et TPE spécialistes de la mesure/métrologie appliquée tant à l'analyse médicale qu'à l'automobile ou l'environnement.

### **f) Projets européens FEDER et FSE**

#### **- Le fonds européen pour le développement régional (FEDER)**

Depuis le début de la programmation en 2007, la préfecture du Val-d'Oise a instruit 21 projets pour un montant total de 15,5 M€. La répartition des crédits est concentrée sur les territoires de la communauté d'agglomération de Val de France (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse et Arnouville-lès-Gonesse) et de la communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons. Ainsi, autour de 10 M€ ont à ce jour été consacrés au financement de 11 projets dans ces territoires, portant sur l'aménagement de parcs d'activité, l'aide à l'investissement des structures de formation et d'insertion des jeunes en échec scolaire, la promotion de l'innovation technologique, le développement durable. 3 projets devraient être programmés avant fin 2013, représentant 2 M€ de FEDER.

## - Le fonds social européen (FSE)

Les projets instruits par l'UT-DIRECCTE relèvent des 3 priorités suivantes : la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations, l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques. Depuis le début de la programmation, ce sont 23 M€ de FSE qui ont permis de cofinancer des projets sur le département.



*Avril 2011 : Séminaire « développement des entreprises à l'international »*

### **3) Accompagnement des entreprises à l'international**

**La DIRECCTE soutient le développement à l'international des entreprises du Val-d'Oise, en mettant en œuvre les actions suivantes :**

- Animation du réseau des conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), nommés pour trois ans par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé du commerce extérieur. Au nombre de 30 dans le département, ils ont été choisis pour leur compétence et leur expérience à l'international.
- Assurance prospection Coface : la DIRECCTE rend des avis dans le cadre de l'attribution des garanties Coface. En 2011, 13 entreprises du Val-d'Oise ont bénéficié de cette assurance.

### **4) Soutien au commerce et à l'artisanat**

Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) et le fonds départemental d'adaptation du commerce rural (FDACR) ont pour objectif de conforter l'économie de proximité en soutenant les activités de commerce et d'artisanat.

Au titre du FISAC, 14 dossiers ont été instruits en 2011 pour un montant de subvention global de 420 000 €, représentant une augmentation de 10 % par rapport à 2010.

Concernant le FDACR, 4 dossiers ont été examinés pour un montant total de subvention de 68 000 €. Une action de promotion de ce dispositif a été conduite en 2011 avec l'envoi d'une circulaire d'information aux communes rurales éligibles précisant les conditions d'attribution.

Le label « entreprises du patrimoine vivant » (EPV) est délivré par le ministère de l'économie et des finances depuis 2006 pour distinguer, mettre en réseau et apporter un appui au développement, notamment à l'international, d'entreprises aux savoir-faire artisanaux ou industriels exceptionnels. En 2011, 1 entreprise valdoisienne a été labellisée, portant à 8 le nombre d'entreprises labellisées dans le département.

## **II - Développement de l'innovation**

Pour faire face aux nouveaux défis scientifiques et à la compétition internationale, l'État a engagé une stratégie régionale de l'innovation (SRI), composée de différentes actions parmi lesquelles :

### **1) Les investissements d'avenir (« Grand emprunt ») pour renforcer la compétitivité de la France**

L'emprunt national décidé par le Président de la République a abouti en 2010 et 2011 au lancement d'appels à projets labellisés « investissements d'avenir » pour un montant de **35 Mds €**.

5 priorités ont été définies : l'enseignement supérieur et la formation, la recherche, les filières industrielles et PME, le développement durable et le numérique.

L'effet de levier attendu (incluant l'investissement privé et public) est estimé à 60 Mds €.

La préfecture assure la promotion des différentes mesures relatives aux investissements d'avenir et accompagne les porteurs de projet (établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche, collectivités territoriales, entreprises innovantes).

En 2011, 2 projets portés par l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) ont été sélectionnés dans le cadre des mesures suivantes :

#### **- Equipement d'excellence (EQUIPEX) :**

Le projet « **PATRIMEX** », porté par l'UCP et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), a été retenu en décembre 2011 pour un financement de **6,5 M€**. Cet équipement est composé de 3 éléments : un réseau multi-sites composé de plateformes instrumentales, un système d'information commun à ces plateformes et une communauté scientifique structurée autour de PATRIMA. Il permettra la restauration et la conservation des œuvres du patrimoine en lien avec l'installation du centre national de conservation des patrimoines (CNCP) à Cergy/Neuville.

#### **- Laboratoires d'excellence (LABEX)**

Le projet « **PATRIMA** », porté par l'UCP et l'UVSQ, a été sélectionné par le jury en mars 2011, pour un financement de **7 M€** sur dix ans. Il réunit de nombreux laboratoires autour des métiers et des techniques de l'analyse, de la conservation et de la restauration des œuvres d'art.

De plus, l'UCP est associée à d'autres pôles universitaires ou instituts de recherche pour 7 autres projets, notamment le projet **ROBOTEX**, porté par le CNRS et sélectionné pour un financement de **10,5 M€**. Ce projet propose la création d'un réseau national de 15 laboratoires autour de la robotique.

Par ailleurs, 3 projets relevant de la mesure « formation en alternance » sont en cours d'instruction : 2 projets portés par la Chambre de métiers et de l'Artisanat (CMA) et 1 projet porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIV).

## **2) Le soutien à la recherche dans l'enseignement supérieur**

**L'État soutient financièrement 2 projets portés par l'université de Cergy-Pontoise :**

### **- La maison internationale de la recherche (MIR), à hauteur de 6 M€**

Cette maison internationale de la recherche constituera un pôle de recherche destiné à accueillir des laboratoires scientifiques (institut des matériaux innovants), adossés à une structure d'accueil pour les chercheurs et pour leur famille (logements, auditorium, bureaux).

Le projet immobilier prévoit la construction d'un bâtiment de 5 000m<sup>2</sup> à Neuville-sur-Oise. Le début des travaux interviendra au second semestre 2012 pour une réception de l'ouvrage en septembre 2014.

### **- La maison internationale de la recherche en sciences humaines et sociales**

Cet établissement sera construit à proximité de l'université des chênes à Cergy. Il permettra l'accueil des meilleurs chercheurs étrangers sur un site regroupant tous les laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales. Il offrira en outre un lieu de vie aux étudiants au cœur géographique du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Cergy : gymnase, maison des étudiants, scène et studio de musique, logements, restauration.

Ce projet sera financé en partenariat public privé, avec une subvention Etat de 20 M€ provenant des crédits de l'opération « Campus innovant » et de 6,5 M€ sur les crédits du contrat de projet Etat-Région (CPER 2007-2013).

## **3) Pôles de compétitivité**

Les pôles de compétitivité sont des structures associatives rassemblant acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, grands groupes et PME, afin de favoriser l'émergence de projets de R&D partenariaux et de structurer et dynamiser les filières. Les pôles de compétitivité constituent un élément clé de la politique industrielle de l'Etat depuis leur création en 2004.

La DIRECCTE finance la gouvernance des pôles de compétitivité, et coordonne, à l'échelle régionale, le co-financement des projets « fonds unique interministériel » (FUI) par les collectivités locales (organisation de la commission des financeurs).

Le département du Val-d'Oise est plus particulièrement concerné par les pôles de compétitivité ASTech (aéronautique), System@tic (systèmes et logiciels) et Mov'eo (automobile et transport collectif).

## **III – Soutien à l'emploi**

### **1) Les mesures du plan de mobilisation pour l'emploi**

Pour soutenir l'effort en faveur de l'emploi des publics les plus exposés par le chômage, en particulier les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée, l'État a consacré en 2011 des **moyens exceptionnels de 500 M€**, dont 250 M€ pour le financement de contrats aidés supplémentaires.

Ainsi, en 2011, 4 617 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non marchand et 826 contrats initiative emploi (CIE) dans le secteur marchand ont été conclus.

Dans chaque bassin d'emploi (Argenteuil, Sarcelles et Cergy-Pontoise) un **service public local de l'emploi** a été mis en place. L'objectif est de parvenir, avec tous les acteurs locaux concernés (Pôle Emploi, missions locales, chefs d'entreprises, fédérations professionnelles et patronales, organismes de formation) à une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises, les demandeurs d'emploi et les offres de formation pour pallier les besoins en recrutement des métiers sous tension.

### ***Nouvelles mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes :***

- Un financement plus incitatif pour les entreprises avec des aides financières à l'embauche ;
- Une meilleure offre de formation ;
- Une simplification des règles pour recruter les jeunes en alternance. Pour le département du Val-d'Oise, l'augmentation se confirme (+ 4 %) avec 4 595 contrats d'apprentissage et 2 339 contrats de professionnalisation conclus. Le contrat d'objectifs et de moyens, signé entre l'État et la Région fin 2011 prendra effet pour la période 2012-2015 au niveau régional. Il sera décliné au plan départemental en 2012.



Maï 2011 : séminaire "*l'alternance : une voie privilégiée vers l'emploi*".

### ***Nouvelles mesures en faveur des chômeurs de longue durée :***

- Accueil par Pôle Emploi de tous les demandeurs d'emploi au chômage depuis plus d'un an pour leur proposer un emploi, une formation ou un accompagnement spécifique ;
- Suivi renforcé de 100 000 chômeurs au niveau national pour prévenir le chômage de longue durée et les accompagner de manière intensive pour retrouver un emploi ;
- Cofinancement par l'État et les conseils généraux de 60 000 contrats aidés supplémentaires pour les chômeurs de longue durée bénéficiaires du RSA (au niveau national).

#### **2) Des plans d'actions départementaux ont été mis en œuvre**

##### ***Sur l'emploi des seniors***

Le plan d'actions départemental « *Toutes les générations en entreprise* » en faveur du maintien et du retour à l'emploi des seniors a acquis une dimension européenne. Sa stratégie est centrée autour de 2 dispositifs majeurs : outil-Ages RH et Trophées Trajectoires qui récompensent

les meilleures initiatives des entreprises dans ce domaine. Une conférence européenne de présentation de l'outil de sensibilisation à destination des managers et la remise des TROPHEES Européens sont prévues fin 2012 dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

### ***Sur l'égalité professionnelle homme/femme***

La DIRECCTE a poursuivi son action sur la sensibilisation des acteurs économiques et l'accompagnement des entreprises. Ainsi, en 2011, une dizaine d'entreprises ont été accompagnées dans l'élaboration d'un diagnostic et l'établissement d'un plan d'actions. L'une d'elles est susceptible d'obtenir le label européen pour l'égalité professionnelle.

### **3) L'accompagnement des entreprises en difficultés**

#### ***Commission des chefs de service financiers (CCSF)***

L'année 2011 confirme la tendance à la baisse observée en 2010 du nombre de saisines. 90 dossiers ont été reçus, représentant une baisse de 24 % par rapport à l'année passée. Le taux d'entreprises aidées a également baissé (65 % contre 72 % en 2010).

#### ***Plans de sauvegarde et revitalisation***

L'UT-DIRECCTE a suivi 45 plans de sauvegarde de l'emploi, représentant 1376 suppressions de postes. Dans le cadre de la revitalisation des territoires, 6 conventions de revitalisation ont été signées pour un montant total de 3,1 M€.

#### ***Chômage partiel***

61 526 heures de chômage partiel ont été autorisées, représentant une baisse de 30 % par rapport à 2010. Parallèlement, le nombre d'heures indemnisées connaît une baisse similaire.

#### ***Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)***

4 actions ont été menées en 2011, dont 2 au bénéfice de travailleurs handicapés salariés d'entreprises adaptées.

### **4) Emploi et insertion**

#### ***Suivi et accompagnement des structures subventionnées par l'État***

L'UT-DIRECCTE a suivi et accompagné toutes les structures subventionnées par l'Etat :

- **Maisons de l'emploi (MDE)** : suivi des plans d'actions des 3 MDE du Val-d'Oise ;
- **Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)** : participation aux comités de pilotage des 3 PLIEs ainsi qu'aux comités de pilotage de l'organisme pivot gestionnaire du FSE créé en 2011 ;
- **Missions locales (ML)** : dialogues de gestion et conventionnement des 7 missions locales du Val-d'Oise ;
- **Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** : suivi et conventionnement de 14 entreprises d'insertion, 12 associations intermédiaires, 23 chantiers d'insertion et 20 entreprises de travail temporaire d'insertion. Par ailleurs, l'UT a assuré le secrétariat

du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) qui s'est réuni 8 fois en 2011 ;

- **Dispositif local d'accompagnement (DLA)** : ce dispositif d'appui et de conseil aux structures développant des activités d'utilité sociale a permis l'accueil de 41 structures associatives, l'établissement de 57 diagnostics et l'accompagnement en ingénierie de 42 structures.

### ***Dispositifs d'accès à l'emploi***

**Contrats d'autonomie** : La signature de 2 185 contrats avec des jeunes résidant en zone faisant l'objet d'un CUCS a marqué la poursuite de la montée en puissance du dispositif, représentant une augmentation de 30 % par rapport à 2010.

**Validation des acquis de l'expérience (VAE)** : l'UT-DIRECCTE a instruit 116 dossiers et délivré 1 525 titres professionnels ainsi que 121 certificats de compétences professionnelles.

**Insertion des travailleurs handicapés** : le service « insertion des travailleurs handicapés » a poursuivi sa participation au fonctionnement de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ainsi qu'à la mise en place progressive du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Il a également accompagné les 6 entreprises adaptées du département ainsi que la création d'une nouvelle entreprise adaptée.

**Délivrance d'agrément** : l'UT-DIRECCTE a instruit et accordé 94 agréments « simples » et 7 agréments « qualité » à des structures de services à la personne (SAP). Elle a également contrôlé 15 structures et mené plusieurs actions visant le développement des SAP.



*Aout : Visite de l'entreprise DASSAULT*